

Communiqué de presse

Saint-Denis, le 18 avril 2023

Flexibilité au travail : le nouvel horizon des travailleurs “hors bureau”

Etude « Workmonitor Pulse » menée par Randstad auprès de 7 500 travailleurs aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Australie, en Allemagne et en France

- 47% des “cols blancs” français estiment que la flexibilité dont ils bénéficient au travail a augmenté depuis la pandémie. Parmi les travailleurs hors bureau (“cols bleus” et “cols gris”) seuls 29% partagent ce ressenti.
- 35% des travailleurs hors bureau souhaitent un emploi du temps plus flexible
- Près d’un tiers des cols bleus et gris (28%) ont déjà quitté un poste en raison d’un manque de flexibilité
- Plus de la moitié des travailleurs hors bureau (51%) estiment que les employés de bureau jouissent d’une plus grande flexibilité qu’eux

Les résultats du Workmonitor Pulse, enquête menée par Randstad au 2^{ème} trimestre 2023 auprès de 7 500 travailleurs aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Australie, en Allemagne et en France¹ révèlent que la flexibilité au travail est une attente forte des employés hors bureau. Cette flexibilité peut prendre différentes formes selon les attentes de chacun et constitue un précieux levier d’attractivité et de fidélisation des candidats pour les entreprises confrontées à une pénurie de talents.

Contraints d’adapter leurs modes de travail pendant la pandémie, les employés de bureau ont depuis 3 ans gagné en flexibilité. Mais si la tendance du télétravail confirme sa popularité au sein de cette catégorie de travailleurs, elle continue toutefois d’exclure les collaborateurs “hors bureau”. Les raisons en sont multiples : travail sur site obligatoire, emplois du temps rigides ou réticence des employeurs. Force est de constater que ceux que l’on appelle les “cols bleus” (qui effectuent un travail manuel) et les “cols gris” (qui ont des missions de service ou sont en contact avec le public) sont loin de bénéficier des mêmes aménagements de travail que leurs homologues en “col blanc”.

Une envie généralisée de flexibilité

Plus de la moitié des cols gris et bleus (51%) estiment que les employés de bureau bénéficient d’une plus grande flexibilité dans l’organisation de leur travail. Les chiffres leur donnent raison : en France, 47% des employés de bureau ont effectivement gagné en flexibilité depuis la pandémie, contre 32% pour les cols gris et 25 % pour les cols bleus.

¹ France : 1 250 personnes interrogées

Pour 42% des cols bleus français, la flexibilité est aussi importante, voire plus, que la rémunération. Cette revendication est encore plus forte chez les col gris : 47% d'entre eux accordent la même valeur à la flexibilité qu'à la rémunération.

Sans surprise, les cols bleus et gris expriment une insatisfaction en ce qui concerne leur autonomie professionnelle. En effet, près d'un travailleur français hors bureau sur trois (32%) considère que son employeur ne se montre pas suffisamment accommodant sur ce sujet.

Un levier pour attirer et fidéliser les talents

La tendance au télétravail et au travail hybride favorise incontestablement les employés de bureau. Parmi les talents français en col bleu et gris, plus d'un sur 3 (35%) souhaiterait bénéficier d'un emploi du temps flexible, par exemple avec une semaine de quatre jours ou une semaine réduite. Mais la flexibilité proposée par les entreprises peut aussi prendre d'autres formes comme des horaires adaptés, une solution de garde pour les jeunes enfants, un soutien aux collaborateurs aidants, etc.

Offrir plus de flexibilité, c'est limiter le turn-over puisqu'un tiers des cols bleus et gris (28 %) affirment avoir démissionné après avoir échoué à faire entendre leurs attentes. Ils sont également 31% à avoir posé un congé maladie pour gérer des impératifs personnels, un chiffre qui suggère qu'une plus grande flexibilité peut aussi améliorer la productivité.

La majorité des répondants français déclarent qu'ils passeraient plus de temps avec leur famille si leur travail leur offrait plus de flexibilité. Ce souhait est particulièrement fort chez les cols bleus (63 %), suivis par les cols gris (55%) et les cols blancs (54 %). Près d'un travailleur hors bureau sur deux (45%) affirme aussi qu'il prendrait davantage soin de sa santé ou de sa forme physique, ou bien qu'il se reposerait plus. 34% d'entre eux indiquent qu'ils pourraient s'occuper de leurs enfants, de leurs parents ou d'autres membres de leur famille.



“Ces trois dernières années ont fait de la flexibilité une nouvelle priorité pour les travailleurs du monde entier. Si la généralisation du télétravail a fortement avantagé les travailleurs de bureau, les entreprises se doivent d’être à l’écoute des attentes de tous les talents. La flexibilité au travail peut prendre de nombreuses formes (horaires adaptés, semaines raccourcies,…) avec un même objectif : offrir aux collaborateurs un meilleur équilibre de vie, d’autant plus important en termes de fidélisation dans un contexte de pénurie de main-d’œuvre” **déclare Frank Ribuot, Président du Groupe Randstad France.**

A propos du Groupe Randstad en France

Fondé aux Pays-Bas en 1960, présent dans 39 pays, coté à la bourse d'Amsterdam, le Groupe Randstad est n°1 mondial sur le secteur des ressources humaines. Le Groupe Randstad en France intervient à toutes les étapes de la vie professionnelle : recrutement, intégration, management, formation et mobilité. Avec 15 000 collaborateurs (dont 3 500 au titre d'AUSY et 7 000 CDI-Intérimaires) et un réseau national de 700 points de présence, le Groupe délègue en moyenne 85 000 salariés intérimaires chaque semaine et recrute près de 27 000 professionnels en CDI/CDD par an. Les filiales du groupe en France sont certifiées Top Employer. En 2022, le Groupe Randstad France a réalisé un chiffre d'affaires de 3,9 milliards d'euros. Le Groupe Randstad France est Supporteur Officiel des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

En savoir plus : www.grouperandstad.fr



Contacts presse

Groupe Randstad France

Direction de la Communication

Delphine Elatri : 06 69 03 14 87

Agence Wellcom - Tél. 01 46 34 60 60

Chloé Bencivengo : chloe.bencivengo@wellcom.fr

Annabel Fuder : annabel.fuder@wellcom.fr

Bastien Depond : bastien.depond@wellcom.fr